

# LIMOGES METROPOLE

---

ARRETE

*Le Président de Limoges Métropole,*

du 5 juillet 2024

Portant délégation de signature à Mme Jennifer ALEXANDRE, Directrice de la stratégie territoriale et du cabinet à Limoges Métropole

N° 25466

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-9 et l'article L.5211-10,

**VU** la délibération 4.3 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président,

**VU** l'organigramme de Limoges Métropole - Communauté urbaine en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024,

**CONSIDERANT** que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président

**CONSIDERANT** que Mme Jennifer ALEXANDRE, assure les fonctions de Directrice de la stratégie territoriale et du cabinet à Limoges Métropole,

## ARRETE

**ARTICLE 1er** : En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Jennifer ALEXANDRE, pour la signature de tout document, à l'exception de ceux relatifs à l'abattoir, aux abattoirs marchés et aux marchés d'intérêt national.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté prend effet à compter du lundi 19 août 2024 au vendredi 23 août 2024 inclus.

**ARTICLE 3** : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Publié le vendredi 05 juillet 2024

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification auprès de l'intéressé.

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la complé-*